



PROCES VERBAL BUREAU DU SDE 09

20 OCTOBRE 2023

1 ✓ **DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

- Monsieur Michel ICART a été désigné secrétaire de séance à l'unanimité

✓ **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DE BUREAU DU 6 OCTOBRE 2023**

- Pour Unanimité

✓ **MARCHES SUBSEQUENTS ELECTRICITE C2-3-4 2024 pour un an (PJ BPU)**

Monsieur le Président expose que, conformément à la délibération du bureau du 6 octobre dernier, il a engagé une consultation ayant pour objet les marchés subséquents de ces deux accords-cadres.

Il expose aux membres du bureau que 4 plis ont été déposés pour le lot 1 :

Nom commercial et dénomination sociale	SIRET	Adresse de l'établissement
ÉLECTRICITÉ DE FRANCE (EDF)	55208131766522	22 Avenue de Wagram, 75008, Paris
TOTALENERGIES Électricité et Gaz France	44239544800057	2 Bis Rue Louis Armand, 75015, Paris
ALTERNA ENERGIE	48333915600034	78 Avenue Jacques Cœur, 86068, Poitiers cedex 9
VOLTERRES	78974076800047	36 rue Brunel, 75017, PARIS

Il expose aux membres du bureau que 1 pli a été déposé pour le lot 2 :

Nom commercial et dénomination sociale	SIRET	Adresse de l'établissement
ALTERNA ENERGIE	48333915600034	78 Avenue Jacques Cœur, 86068, Poitiers cedex 9

Il indique ensuite que pour chaque lot, les offres sont jugées sur la base de la valeur technique et de la valeur prix. Chacun de ces critères sera noté et pondéré comme suit :

Critères	Notation des critères	Pondération des critères
Valeur technique	100 points	20 %
Valeur prix au stade de l'accord-cadre	100 points	80%

Après application des critères de détermination des notes techniques et de prix et des critères de pondération des offres, il est proposé d'attribuer à chaque candidat la note globale et le classement suivant :

Lot 1 : Acheminement et fourniture d'électricité pour les points de livraison relevant des segments tarifaires de distribution C2, C3 et C4 sur le périmètre du gestionnaire de réseau de distribution ENEDIS.

	Note valeur technique (sur 100 pts)	Note valeur économique (sur 100 pts)	Note globale pondérée	Classement
Candidat N°1 : EDF	69,54	90,64	86,42	3
Candidat N°2 : TOTAL	81,37	95,57	92,73	2
Candidat N°3 : ALTERNA	67,15	91,16	86,36	4
Candidat N°4: VOLTERRES	74,75	100,00	94,95	1

Lot 2 : Acheminement et fourniture d'électricité pour les points de livraison relevant des segments tarifaires de distribution C2, C3 et C4 sur le périmètre des distributeurs non nationalisés.

	Note valeur technique (sur 100 pts)	Note valeur économique (sur 100 pts)	Note globale pondérée	Classement
Candidat N°1 : ALTERNA	67,15	100,00	93,43	1

Au terme de l'ouverture et de l'analyse des dossiers des candidats, et après examen du rapport de présentation des offres, la Commission d'Appel d'Offres, s'est prononcée en faveur de la proposition d'attribution suivante :

Lot 1 : Acheminement et fourniture d'électricité pour les points de livraison relevant des segments tarifaires de distribution C2, C3 et C4 sur le périmètre du gestionnaire de réseau de distribution ENEDIS.

Attribué à :

VOLTERRES

Lot 2 : Acheminement et fourniture d'électricité pour les points de livraison relevant des segments tarifaires de distribution C2, C3 et C4 sur le périmètre des distributeurs non nationalisés.

Attribué à :

ALTERNA

Décision :

Le bureau du SDE 09, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- approuve les marchés subséquents et décide de les attribuer de la manière suivante :

Le marché subséquent n°1 du lot 1 à l'entreprise :
VOLTERRES

Le marché subséquent n°1 du lot 2 à l'entreprise :
ALTERNA ENERGIE

- précise que chaque marché subséquent prend effet à compter de sa notification jusqu'au 31/12/2024,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer lesdits marchés subséquents,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à intervenir dans l'exécution et le règlement de ces marchés subséquents.

La prochaine réunion de bureau aura lieu avant la fin décembre.

Séance levée à 15h30

Le secrétaire de séance

Michel ICART

Le Président

Jean Paul FERRÉ